

L'Union des entreprises luxembourgeoises commente le projet de budget 2010

L'UEL se positionne

L'Union des entreprises luxembourgeoises (UEL) se montre fort critique à l'encontre du projet de budget 2010 élaboré par le gouvernement, déplorant l'absence d'une stratégie visant à rétablir l'équilibre budgétaire sans oublier de qualifier «d'inacceptable» l'application d'une tranche indiciaire en 2010. Bref, l'UEL se positionne sur l'échiquier politique en vue des discussions qui s'annoncent avec syndicats et gouvernement.

■ Il n'y a guère que la volonté du gouvernement de poursuivre son plan de relance économique qui trouve grâce aux yeux de l'UEL, organe qui regroupe les différentes fédérations patronales du pays.

Car ce point mis à part, l'UEL se montre très critique avec le projet de budget 2010, se disant «vivement inquiète» au regard du déficit budgétaire de -4,4 % (en pourcentage du PIB) qui s'annonce. Et l'UEL de déplorer que le texte déposé fin septembre à la Chambre reste muet quant aux moyens visant à réduire ce déficit, craignant que celui-ci ne se

répercute sur les entreprises par des charges financières croissantes.

Histoire de bien souligner que les entreprises luxembourgeoises n'ont pas à payer les pots cassés de la crise, l'UEL rappelle que selon le dernier bilan publié par l'Observatoire de la compétitivité, le Grand-Duché a été décroché du peloton de tête des économies les plus compétitives et n'occupe entre-temps plus que le 13^e rang parmi les pays membres de l'Union européenne. Et d'en conclure que ce ne sera dès lors qu'au prix de réformes structurelles importantes que le Grand-Duché pourra ressortir renforcé de la crise. Par conséquent, l'UEL réclame dès à présent une stratégie et un calendrier des mesures à réaliser à brève échéance. Avec en premier lieu une révision généralisée des salaires dans la fonction publique, de sorte à les mettre en concordance avec ceux du secteur privé. L'UEL n'a ainsi pas manqué de souligner que les dépenses de fonctionnement de l'État continuent d'augmenter fortement.

Ce qui explique aussi l'attitude de l'Union des entreprises face à l'annonce de l'échéance d'une tranche indiciaire en 2010, un fait jugé «inacceptable

alors que nombre d'entreprises sont confrontées à des difficultés financières de taille». Une volonté de moduler une nouvelle fois le mécanisme d'indexation qui laisse augurer de difficiles discussions avec les syndicats.

En ce qui concerne la question des pensions, l'UEL presse le gouvernement de présenter un plan identifiant et chiffrant les différentes mesures d'épargne envisagées, estimant qu'il ne suffit pas de se contenter de puiser dans les caisses des réserves pour assurer l'équilibre. Et afin de faire avancer le débat, les fédérations patronales ont pour leur part déjà élaboré un plan de réduction des dépenses de la Caisse nationale de santé.

Bref, alors que les chiffres du déficit public ont été avancés et que Jean-Claude Juncker a annoncé qu'il réunira les partenaires sociaux début 2010, l'UEL a d'ores et déjà pris position, bien décidée à ce que les mesures d'épargne qui s'avèrent inévitables ne se fassent pas sur le dos des entreprises. De quoi augurer des discussions musclées pour les mois à venir.

Nicolas Anen